Numéro 1 - 10 septembre 2025

# **L'importance** de vérifier son talon de paie

Il est toujours très important de vérifier son talon de paie, mais plus particulièrement en début d'année scolaire pour les enseignants qui montent d'un échelon salarial. En effet, c'est sur la première paie de l'année que l'augmentation d'échelon s'effectue à la suite de l'accumulation de l'expérience (6-4.08).

Dans le cas où vous constatez que vous êtes demeuré au même échelon, nous vous suggérons de contacter le service des ressources humaines à l'adresse suivante:

srh.dossier.enspro@csmv.qc.ca.

# La tâche enseignante

Afin de vous aider à bien comprendre toutes les particularités d'application de la tâche, nous vous invitons à consulter les tableaux détaillés selon votre secteur d'enseignement que nous avons déposés sur notre site Internet dans la section Marie-Victorin enseignant, sous la rubrique La

Surveillez vos courriels, un Mémo syndical à ce sujet vous sera envoyé la semaine prochaine.

# Aide à la classe

La mise à jour du Guide CSQ sur l'aide à la classe est maintenant disponible.

Vous le trouverez sur notre site Internet, dans la section Marie-Victorin enseignant, sous la rubrique Formulaires et documents.

# Effervescence syndicale à l'automne

cer afin d'aborder cette nouvelle année avec direction. Il s'agit d'un rôle important. enthousiasme. Je profite de cette tribune pour 2026!

## Être délégué... cette année j'embarque!

Je sais que vous êtes probablement déjà sollicités de toutes parts et que plusieurs chantiers sont en marche dans vos établissements. Encore cette année, toute votre énergie aura pour objectif de favoriser la réussite des élèves. votre participation en tant que personne délé-senter tant au niveau local que national. guée syndicale 2025-2026.

amis; nous en sommes bien conscients. Mais d'une rencontre à l'autre. la présence d'une personne déléguée dans tielles et nécessaires.

guide, un soutien. Elle s'assure que les droits en lien avec la convention collective ou les

Une nouvelle année scolaire vient à peine de normes du travail sont respectés et que quelcommencer. J'espère que l'été vous a permis qu'un s'occupe de vos préoccupations. Elle de refaire le plein d'énergie et de vous ressour- agit à titre de porte-parole auprès de votre

La personne déléguée reçoit des formations vous souhaiter une excellente rentrée 2025- et elle assiste aux assemblées, mais bien entendu, elle ne peut pas répondre à toutes vos questions ni régler tous vos problèmes. Elle agit à titre d'agent informateur, elle sait à qui s'adresser lorsqu'elle se rend compte que quelque chose ne va pas dans votre milieu. Elle vous accompagnera dans vos démarches.

L'implication des délégués est le carburant Malgré toute cette effervescence, je sollicite dont nous avons besoin pour bien vous repré-

Vous songez à vous impliquer et à devenir Je suis bien consciente que la tâche du per- délégué? Si vous hésitez encore, vous pouvez sonnel enseignant est souvent lourde et que communiquer avec moi. Je vous expliquerai l'essoufflement est souvent palpable. La vie plus en profondeur en quoi consistera votre personnelle apporte également son lot de défis rôle. Je vous encourage également à élire un quotidiens. Il est évident que les temps libres ou plusieurs substituts dans votre école ou sont nécessaires pour faire le plein d'énergie et votre centre. Vous pourrez venir ensemble passer du bon temps avec notre famille et nos aux assemblées ou partager votre participation

Il est aussi important de nommer un resvotre établissement et la participation aux ponsable en santé et sécurité pour votre miassemblées de personnes déléguées sont essen- lieu. La procédure est la même que pour élire une personne déléguée syndicale. Le délégué La personne déléguée est une référence, un syndical peut combler les deux fonctions.

Suite au verso

## Instruction annuelle 2025-2026

Annuellement, lors de la publication de l'Instruction annuelle du ministre, nous vous tion de 20 % pour la première étape, de 20 % informons des principaux changements et éléments reconduits. Les informations qu'on troisième étape sont déterminées. y retrouve seront très utiles dans l'établissement de vos normes et modalités d'évaluation imposées par le ministre revient à 20 % du des apprentissages. Ces normes et modalités sont déterminées, dans chaque école, sur proposition du personnel enseignant. L'Instruction annuelle vient d'être publiée pour l'année scolaire 2025-2026 et voici un condensé des informations disponibles:

#### Communication écrite et bulletins

Les dates importantes à ne pas dépasser pour la remise des bulletins aux parents sont :

- 1er bulletin au plus tard le 20 novembre;
- 2<sup>e</sup> bulletin au plus tard le 15 mars;
- 3<sup>e</sup> bulletin au plus tard le 10 juillet.

Selon le Régime pédagogique, une pondérapour la deuxième étape et de 60 % pour la

Notez également que la valeur des épreuves résultat final pour les épreuves du primaire et de 1er cycle du secondaire, et à 50 % pour les épreuves de 4e et 5e secondaire.

## Modalités d'application progressive

Les modalités d'application progressive relatives aux règles d'évaluation des apprentissages vont s'appliquer pour l'année en cours. Il sera donc possible pour la 1<sup>re</sup> ou la 2<sup>e</sup> étape de ne pas inscrire de résultats disciplinaires ni de • 1<sup>re</sup> communication écrite au plus tard le moyennes de groupe au bulletin (lorsque le nombre d'évaluations des apprentissages sera insuffisant à l'une ou l'autre de ces étapes).

Au primaire pour les disciplines suivantes :

• Culture et citoyenneté québécoise;

Suite au verso



# Effervescence syndicale à l'automne (suite)

## Nomination de la personne déléguée syndicale

La clause 3.5-02 de l'entente locale stipule que le Syndicat nomme, pour chaque école, un enseignant à titre de délégué syndical. On parle des centres à la clause 11-5.05 pour l'éducation des de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. adultes et à la clause 13-5.05 pour la formation professionnelle.

Mais comment cette nomination s'effectue-t-elle?

La réponse se trouve dans la Constitution & Règlement du Syndicat : le délégué doit être élu par les enseignants de son établissement.

pour les enseignants de se réunir afin d'élire leur délégué syndical sécurité du travail. et les autres membres de l'équipe syndicale.

Bien qu'un seul délégué soit officiellement nommé par établissenement des affaires syndicales dans l'école.

Important : Lorsque vous aurez élu un délégué dans votre école, cette personne devra s'inscrire à syndicatdechamplain.com sous l'onglet « Inscriptions ». Si vous avez de la difficulté à trouver comment faire, communiquez avec Christèle Martin au numéro suivant: 450-462-2581, poste 107.

La personne déléguée n'est pas seule. Encore cette année, je serai personnes déléguées et des diverses consultations. entourée des membres du conseil exécutif et des différents conseillers syndicaux, qui sont là pour répondre à vos questions et vous accompagner dans la résolution de vos problématiques.

Trois conseillers sont dédiées aux membres de Marie-Victorin :

Ani Deschênes (adeschenes@syndicatdechamplain.com), conseillère en relations de travail répond aux enseignants du secondaire,

(dbergeron@syndicatdechamplain.com), Daniel Bergeron conseiller en relations de travail répond pour sa part aux questionnements des enseignants du préscolaire et du primaire.

Sophie Daigneault (sdaigneault@syndicatdechamplain.com), En pratique, chaque début d'année scolaire devrait être l'occasion conseillère SST s'occupe des questions en lien avec la santé et la

N'hésitez surtout pas à communiquer avec eux.

Devenir une personne déléguée syndicale, c'est tout ça et plus ment, plusieurs membres peuvent faire partie de l'équipe syndicale. encore. C'est l'occasion de vivre une expérience enrichissante. Par-Il s'agit d'une organisation interne visant à assurer le bon fonction-ticiper à une assemblée et s'impliquer comme personne déléguée mène à une meilleure connaissance de ses collègues, de son milieu de travail ainsi que des actions entreprises par son syndicat. Cet engagement permet également d'approfondir certaines notions et de développer de nouvelles compétences comme la prise de parole

Au plaisir de vous parler ou de vous croiser lors des réunions des

Caroline Manseau, Vice-présidente cmanseau@syndicatdechamplain.com

# Instruction annuelle 2025-2026 (suite)

- Anglais, langue seconde;
- Éducation physique et à la santé;
- Toutes les disciplines artistiques (art dramatique, arts plastiques, musique et danse).

Au secondaire, cela s'applique aux matières de 1<sup>re</sup>, de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire dont le nombre d'heures d'enseignement est égal ou inférieur à 100.

#### Compétences transversales

De plus, il sera aussi possible d'inscrire un seul commentaire sur une compétence transversale à l'étape jugée la plus appropriée. Cependant, ces modalités s'appliquent seulement si elles sont insdans chaque école. Je réitère : les normes et modalités d'évalua- pour chaque élève qui lui est confié; tion sont établies sur proposition du personnel enseignant. Il est l'année 2025-2026.

De nouveaux contenus obligatoires pour le développement des sont confiés en se basant sur les progrès réalisés. compétences personnelles et sociales pour le primaire et le secondaire sont prescrits dans les domaines généraux de formation. Le cernant les normes et modalités d'évaluation : ministère de l'Éducation a produit des documents de référence et du matériel en soutien à cet ajout.

contient des informations sur les conditions et modalités de l'intégration de ces contenus. Rappelons que ces dernières ne sont pas des conditions et modalités d'enseignement et que la transmission de ces contenus est une responsabilité partagée, notamment par le laire]. nouveau service complémentaire d'ADPEC (Animation de Développement Personnel et de l'Engagement Communautaire), qui remplace celui d'AVSEC (Animation de Vie Spirituelle et d'Engagement Communautaire). Les conditions et modalités de l'intégration de ces contenus peuvent aussi prendre plusieurs formes.

Le programme éducatif adapté CAPS-II est enfin accessible pour les élèves âgés de 16 à 21 ans présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère. Il vise à remplacer le programme DÉFIS. Le programme CAPS-II pourra être utilisé de façon volontaire cette année, mais deviendra obligatoire à partir de l'année scolaire 2027-2028. Il pourra aussi mener à une attestation de compétences à certaines conditions. Un formulaire de bulletin en lien avec ce programme est aussi proposé en annexe.

Pour la formation préparatoire au travail et l'obtention du certificat, il y a encore un ajustement du nombre minimal d'heures requises ou devant être données aux élèves afin de compenser les jours de grève ayant eu cours en novembre et en décembre 2023 (2580 heures au lieu de 2700 heures).

Pour plus détails, je vous invite à consulter l'*Instruction annuelle* du ministre 2025-2026.

## Loi sur l'instruction publique (LIP)

Il est important de rappeler que la LIP à l'article 19 confère, entre autres, aux enseignantes et enseignants ces droits :

- de prendre les modalités d'intervention pédagogique qui crites dans les normes et modalités d'évaluation déterminées correspondent aux besoins et aux objectifs fixés pour chaque groupe ou
- de choisir les instruments d'évaluation des élèves qui lui sont donc essentiel de vous en prévaloir dans votre établissement pour confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui

L'article 96.15 de la LIP vient également baliser le processus con-

### Sur proposition des enseignants [...], le directeur de l'école :

approuve les normes et modalités d'évaluation des apprentis-La section 6.10 du Guide professionnel et pédagogique de la FSE sages de l'élève, notamment les modalités de communication ayant pour but de renseigner ses parents sur son cheminement scolaire, en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique et sous réserve des épreuves que peut imposer le ministre ou [le Centre de services sco-

> Il est donc essentiel de faire vos propositions. Celles-ci pourraient recommander de ne pas rendre obligatoire la 1<sup>re</sup> communication aux parents pour les spécialistes ou, du moins, seulement pour quelques élèves par groupe. Cibler un très petit nombre d'éléments généraux dans la communication écrite à transmettre aux parents. Par ailleurs, nous portons à votre attention que la section 5.5 du Guide pédagogique et professionnel de la FSE contient des informations pouvant être utiles aux membres pour faire la mise à jour de leurs normes et modalités d'évaluation. Vous pouvez également consulter le document Cheminement légal des normes et modalités d'évaluation des apprentissages en vertu de la LIP.